

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes BOUARD, CAILLE, CHAMPIGNY, SEIGNEURIN, et ROCHE, MM. MARTIN (en remplacement de M. GOSSAUME) et HENNION.

Excusés : Mme SALLIET et M. GOSSAUME, Mme RANDRIAMANANTENA et M. GALISSAIRE (RASED)

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAU (excusé)

Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER

Conseillers municipaux : Mme LEBOEUF, M. LAFARGE

Les représentants des parents d'élèves : Mme SIROT, Mr DREUMONT, Mme HUBERT, Mme CLEMENT, suppléants : Mmes FOSSE et Mr CHAILLOU.

La D.D.E.N. : Mme LANDRIN

L'I.E.N. : Mme GOURIN (excusée)

II. SUJETS ABORDES

1- Aide personnalisée

A la demande des parents d'élèves, le fonctionnement de l'aide personnalisée sur les deux sites est reprécisé. Les élèves accueillis à la garderie située sur le site « Mairie » avant l'aide personnalisée située sur le site « Godinière » ne peuvent bénéficier de l'aide personnalisée que si les parents autorisent leurs enfants à quitter la garderie et à se rendre seuls sur l'autre site.

S'il convient du bénéfice procuré à certains élèves, le conseil d'école déplore un système difficile à mettre en place et ne permettant d'aider que les élèves sur la base du volontariat. Cette aide ne remplace en rien le travail du RASED qui doit impérativement être maintenu voire soutenu sur Villeperdue (cf. point n°2).

2- RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté)

M. Galissaire (Maître E) présente, par écrit, les trois niveaux de ses interventions sur Villeperdue les lundis et vendredis après-midi.

a) Actions de prévention « primaire » : Passation du test des concepts de base de BOEHM qui évalue la connaissance de 50 concepts (Espace, Temps, Logico-mathématique, Divers) en grande section et CP.

b) Action de prévention « secondaire » : Traitement des demandes d'intervention formulées par les enseignants.

Sur 5 demandes en CE1, 4 élèves bénéficient d'une prise en charge pédagogique, 1 élève a changé d'école.

Sur 5 demandes en CE2, 4 élèves bénéficient d'une prise en charge pédagogique, 1 suggestion de consultation de la psychologue scolaire.

Sur 5 demandes en CM1/CM2, 4 élèves vont bénéficier d'une prise en charge pédagogique, 1 suggestion de consultation de la psychologue scolaire.

c) Action de prévention « tertiaire » : Prévision de mise en œuvre d'une série de séquences ayant pour objectif d'améliorer les capacités méthodologiques des élèves (en CM1/CM2) avec intervention du Maître E en classe.

Pour mémoire : La priorité de la circonscription est donnée au cycle 2 en premier lieu, à la charnière cycle 2/cycle 3 (CE2) en second.

M. Dreumont dénonce un désengagement de l'Education Nationale qui déplace sur les familles la prise en charge des élèves en difficulté.

3- Remplacements dans la classe 2

Mme Geffard a été nommée sur le complément du temps partiel (50%) de Mme Seigneurin (à l'école les jeudis et vendredis). Elle a été remplacée par Mme Decouard (brigade), pendant la durée de son congé de maternité, puis pendant son congé parental, elle est remplacée par Mme Caille (TRS) jusqu'au mois de juin.

Le même dispositif concerne le complément de service de Mme Bouard (80%) qui est remplacée le jeudi.

4- Photo de classe

Pour éviter que des photos de groupe ne soient diffusées avec des attitudes pouvant prêter à des interprétations douteuses, une vigilance accrue des enseignants sera renforcée par une mise en garde au photographe dans le choix des clichés proposés à la vente.

5- Alertes incendies – PPMS

Pour la mise en place du PPMS, l'implication de la municipalité n'est plus exigée. Pour valider le PPMS 2009-2010, un exercice de confinement doit avoir lieu. Celui-ci s'est déroulé le vendredi 29 janvier 2010 sur la base d'un scénario proposé par les services préfectoraux et en l'absence théorique du Directeur. Nous avons imaginé un accident de camion transportant des matières dangereuses à proximité de l'école. Pour Villeperdue, deux lieux de confinements ont été définis : la classe 4 pour le site « Godinière » et l'ensemble des locaux pour le site « Mairie ». Dans la pratique, les deux sites doivent se comporter de manière indépendante. Deux observateurs se sont chargés de vérifier le fonctionnement du dispositif : Mme Landrin pour le site « Mairie » et M. Hennion pour le site « Godinière ». Chaque enseignant est responsable d'une ou plusieurs missions pour un déroulement optimisé. Après 35 à 40 minutes de confinement, l'alerte a été levée. Le bilan fait apparaître :

- la maîtrise de la procédure par les enseignants et le calme des élèves.
- Des impossibilités matérielles pour respecter la procédure.

Les quelques points à améliorer concernent les coupures des arrivées de fioul et l'absence de toilettes et de point d'eau sur le site « Godinière ».

Les parents d'élèves souhaiteraient être mieux informés sur les risques majeurs encourus à Villeperdue et s'inquiètent du constat suivant : au lieu de supprimer les risques majeurs, les autorités demandent aux habitants de s'adapter.

6- Evaluations CM2

Comme l'année dernière, elles se sont déroulées en janvier avec passation la semaine du 18 au 22 janvier et retour individuel aux familles la semaine du 25 au 29 janvier 2010.

F R A C C A I S	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	0 < nb < 19	20 < nb < 29	30 < nb < 39	40 < nb < 60
	Nombre d'élèves	1	5	4	3
	Pourcentage d'élèves	8%	38%	31%	23%
	Médiane	31			
M A T H S	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	0 < nb < 13	14 < nb < 19	20 < nb < 26	27 < nb < 40
	Nombre d'élèves	5	6	1	1
	Pourcentage d'élèves	38%	46%	8%	8%
	Médiane	16			

Remarques : 1 item en français et 6 items en mathématiques n'avaient pas encore fait l'objet d'un apprentissage en classe. Ces chiffres sont donc à pondérer. Le travail en Géométrie doit être repensé.

7- Effectifs et répartition pour la rentrée de septembre 2010

Dans l'état actuel des effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2010, la répartition pourrait être :

- | | |
|------------------|--------------------|
| Classe 1 : PS+MS | Classe 3 : CP+CE1 |
| Classe 2 : GS | Classe 4 : CE2 |
| | Classe 5 : CM1+CM2 |

Mme Landrin rappelle que la gestion des groupes d'élèves est particulièrement compliquée par la répartition sur deux sites.

8- Projets 2010 (Carnaval, Sports en famille, ...)

☞ Projets commun :

- Le projet cirque suit sa route : les 112 élèves et les 18 accompagnateurs se rendent au cirque Pinder le mardi 2 février. Les 5 classes bénéficieront de l'intervention de l'association « Cékoicecirk » afin de préparer le spectacle de fin d'année du vendredi 25 juin. Le budget prévisionnel est parfaitement respecté.

- Le défilé du Carnaval de l'école se déroulera le vendredi 19 mars après-midi sur le thème de la Bande Dessinée.

- La journée « Sports en famille » prévue le 16/05 est déplacée à une autre date.

☞ La classe 4 a bénéficié du spectacle « Merci facteur » proposé par la CCSMT.

☞ La classe 5 participera à la rencontre USEP « course longue » à Montbazou jeudi 4 février et assistera au spectacle de claquettes offert par la Communauté de Communes le vendredi 5 février.

9- Bilan coopérative

Solde au 22/10/2009 : **2314.93 €**

Dépenses		Recettes	
Achat de places pour Pinder	418.00	Participation mairie	422.00
Commande photos de classe	1088.30	Ventes photos de classe + calendriers + gâteaux	2166.00
Transports (forêt de Chinon)	290.00	Don de Mr et Mme Poilly	150.00
Achats de classe	12.15	APE	
Achat des gâteaux (Génétiq action)	200.00		
Abonnements	36.00		
Renvoi de calendriers invendus pour remboursement	12.00		
Frais de tenue de compte	3.00		
TOTAL	2059.45	TOTAL	2738.00

Solde au 22/01/2010 : **2993.48 €**

A venir :

Transport SNCF sortie « Pinder »	398.00	APE	1000.00
Transport « Fil bleu » sortie « Pinder »	132.00	Participation des parents à la sortie « Pinder »	
		Remboursement des calendriers invendus	38.00

10- Travaux

La construction du bloc sanitaire sur le site « Godinière » va finalement pouvoir être réalisée. L'acquisition du terrain est actée. Le début des travaux est prévu pendant les vacances d'avril.

Pour connecter au réseau de façon satisfaisante les classes 4 et 5, le passage de câbles est actuellement à l'étude par la municipalité.

Enfin, pour le passage pour piéton côté « Mairie » déjà évoqué au cours des précédents conseils d'école, l'entretien et la signalétique seront renforcés.

11- Présentation de l'Ecole Numérique

Dans le cadre de son plan de relance, l'Etat subventionne à 80% les équipements en « classe mobile » des communes de moins de 2000 habitants (ordinateurs portables, tableau blanc interactif, accès internet, mise en réseau, sécurisation et ressources numériques pédagogiques). Le budget global avoisine les 14 000 €. Après une première partie de la formation, les enseignants s'approprient peu à peu l'outil.

Un aperçu de quelques applications pour la classe (géographie, lecture, maths, ...) a permis aux membres du Conseil d'école d'appréhender l'école de demain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Directeur

La Secrétaire de séance

Stéphane Hennion

Tatiana Bouard